



**DECISION MUNICIPALE N° 006 /DM/C.BANE/SG/CIPM/2025 DU 25 AOUT 2025**

*Portant annulation du dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence  
N°009/DC/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2025 du 03/07/2025 pour les travaux de Finalisation de deux  
Hangars de Marchés dans les localités de NGOAZIP 1 et de MINKANE dans la Commune de Biwong-Bané,  
Département de la Mvila, Région du Sud.*

**Le Maire de la Commune de Biwong-Bané, Autorité Contractante**

- Vu** La constitution ;
- Vu** La Loi N°2019/ 24/ DU 24 DEC 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** la Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques ;
- Vu** Le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements Communaux et modificatifs Subséquents ;
- Vu** Le Décret N°62/19 du 26 Décembre 1962 portant création de la Commune de Biwong-Bané ;
- Vu** le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant les dispositions du Décret N°2001/018 Du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu** le Décret N°2018/336 du 23 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2025/355 du 22 juillet 2025 portant nomination de Monsieur NDONGO Emmanuel Frédéric aux Fonctions de Préfet du Département de la Mvila ;
- Vu** l'Arrêté N° 000059/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ANGONO Joseph Liboire aux fonctions de Maire de la Commune de Biwong-Bané et ses Adjoints ;
- Vu** la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
- Vu** le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°009/AONO/PU/C BBANE/SG/CIPM/2025 du 03/07/2025 pour la Finalisation de deux Hangars de marchés dans les localités de NGOAZIP 1 et MINKANE dans la Commune de Biwong-Bané, Département de la Mvila, Région du Sud ;
- Vu** la proposition d'infructueusité relative au dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°009/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2025 du 03/07/ 2025 pour la Finalisation de deux Hangars de Marchés dans les localités de NGOAZIP 1 et MINKANE dans la Commune de Biwong-Bané, Département de la Mvila, Région du Sud
- Considérant les nécessités de service :



**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°009/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2025 du 03/07/ 2025 pour la Finalisation de deux Hangars de Marchés dans les localités de NGOAZIP 1 et MINKANE dans la Commune de Biwong-Bané, Département de la Mvila, Région du Sud, est déclaré infructueux et annulé à compter de la date de signature de la présente Décision.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée selon la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera.

BIWONG-BANE, LE 25 AOUT 2025

**LE MAIRE**

(AUTORITE CONTRACTANTE)

**JOSEPH-LIBOIRE ANGONO**

**Copies :**

- PREFET/MVILA
- DDMINMAP /MVILA/EBWA
- DDMINEPAT/MVILA/EBWA
- ARMP/SUD ;
- CIPM/C-BBANE ;
- SG/COM/BBANE ;
- POINT FOCAL/MINMAP/BBANE
- INTERESSE
- ARCHIVES / CHRONOS.